

S ombre ville

la chaleureuse



Bulletin Communal
d'information



24H/24



Funérailles J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

jf.pessleux@gmail.com



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél.: 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél.: 081 43 47 45

0498 940 620

atraxis

Bureau de Courtage

ASSURANCE ■ PLACEMENT ■ CRÉDIT ■ PENSION

Vincent FAYS ■ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ■ B-5060 Sambreville

Tél. 071 77 35 41 ■ Fax 071 71 22 32 ■ info@atraxis.be ■ www.atraxis.be

FSMA 41757 A - BE 0463.316.837

La
Toupie
Tamines



Fournisseur officiel de Saint-Nicolas et Père Noël

[f/latoupiéboutique](https://www.facebook.com/latoupiéboutique) mail.latoupie@gmail.com [0467/ 05,89,61](tel:0467058961) [Av. des Français 8, 5060 Tamines](https://www.google.com/maps/place/Av.+des+Français+8,+5060+Tamines)



NOUVEAU À SAMBREVILLE

Taxi Eric

toujours la bonne humeur

NAVETTE AEROPORT 24h/24h

Confort & sécurité

Contact : eric.lurquin@hotmail.com - 0493 39 48 41





CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,



JEAN-CHARLES LUPERTO
Député-Bourgmestre

J'espère que ce message vous trouvera, vous et vos proches, en bonne santé.

Alors que mes dernières interventions, ici, portaient pour la plupart sur l'année particulière que nous vivons, je voudrais, aujourd'hui, partager avec vous, au travers de cet éditorial, un changement qui interviendra prochainement à la tête de notre zone de police.

Nous le savons tous, choisir la carrière de policier c'est décider de travailler au bénéfice de la collectivité.

C'est ce choix qu'a posé, tout jeune, Claude GREGOIRE, qui, au terme d'une longue carrière à la police, quittera ses fonctions au sein de notre Zone de police Samsom, après 8 années de service irréprochable et d'investissement authentique.

Entré comme agent de police en janvier 1981 à la ville de Namur, il aura gravi différents échelons hiérarchiques avant de prendre en 2013, la tête de la zone « SamSom » où il finira sa carrière. En effet, dès ce 1er octobre, Claude GREGOIRE goûtera aux joies de la pension.

Je tiens à redire la qualité de son engagement durant ses 2 mandats.

Son parcours est notamment marqué par l'adoption d'un nouveau règlement général de police entre Sombrefe et Sambreville. Une harmonisation qui aura eu pour objectif de conscientiser la population et la responsabiliser en vue de garantir et de promouvoir la sécurité, la tranquillité et l'ordre public tout en facilitant la tâche des agents de terrain.

Je m'en voudrais de ne pas souligner son investissement en faveur du futur nouvel hôtel de police pour lequel il aura activement travaillé avec l'autorité administrative. Je pense également au projet d'un large réseau de caméras de surveillance, et à l'extension de la procédure de sanctions administratives communales.

La crise sanitaire aura également mis ses compétences en lumière. Alors qu'il était demandé, aux services de police, de faire encore davantage d'efforts, il a pu garantir la sécurité de toutes et tous en faisant preuve d'humanité, de compréhension, de collaboration efficace et de dialogue.

Autant dire que trouver quelqu'un pour le remplacer n'a pas été chose aisée ... et pourtant, ...

Un successeur a convaincu la commission de sélection que j'ai eu l'honneur de présider. Il s'agit de Jean-paul BOURGEOIS. Il est entré, en 1996, comme élève-officier de la Gendarmerie, il en sort en 2002 avec le brevet de commissaire de police. Il débuta, à ce moment, sa carrière dans la nouvelle Police intégrée au sein d'un service de coordination du Commissaire Général.

En 2008, il fut appelé par le nouveau Directeur Général de l'appui pour coordonner l'information de gestion de la police.



Au nom de la population, j'adresse toute notre reconnaissance à Claude GREGOIRE et nos chaleureux vœux de bienvenue à Jean-Paul BOURGEOIS!

Lors de la dernière réforme de la Police Fédérale de 2014, il prend la tête, au sein de la Direction de l'information et de l'ICT, du service « NWOW » (nouvelles manières de travailler) qui lancera plusieurs solutions informatiques utilisées actuellement par tous les services de police.

Depuis 2016, il dirige le service d'information et de communication de l'arrondissement de Namur où sont traités les appels 101 et les informations policières de tous les services de la Province de Namur.

Ayant été le témoin privilégié de l'objectivité de la sélection du nouveau Chef de Corps et de ses nombreuses qualités humaines et professionnelles, je me réjouis de vous annoncer que celui-ci prendra officiellement ses fonctions dans les prochains mois, dès signature et publication de l'Arrêté royal au Moniteur belge.

JEAN-CHARLES LUPERTO
Député-Bourgmestre

www.sambreville.be



Hommage à ...



MARCEL FLANT

Sambreville a perdu, il y a bientôt 2 mois, une de ses « gueules » les plus emblématiques. C'est un monument de l'Horeca local, Marcel FLANT, qui s'est effondré, sans prévenir.

Pied noir, lyonnais d'origine (et fier de l'être), Marcel respirait le sud et sa chaleur...

Il nous a quitté précipitamment, laissant derrière lui sa femme Betty, et ses enfants Olivia et Michael, pour lesquels nous avons une pensée émue. Marcel était de ceux que l'on oublie pas, même si on ne l'avait rencontré qu'une seule fois dans sa vie.

Que ce soit aux « deux Provinces » à Taminies d'abord, ou à la « Pastourelle » ensuite, qui ne se souvient pas de ses éclats de rire qui mettaient tant de baume au cœur de ses clients ? Clients qui, au fil du temps, devenaient des amis, tant ils aimaient y retourner. On n'allait pas simplement « au restaurant », on allait chez Marcel et Betty, on allait rire, on allait passer un moment inoubliable...

Inoubliable, tout comme toi, Marcel...
Adieu l'ami.



L'ADL DE SAMBREVILLE SOUTIENT ACTIVEMENT LES PME, INDÉPENDANTS ET PORTEURS DE PROJETS VIA LE DISPOSITIF « CRÉAMORPHOSE »



Suite au Covid, la plupart des entrepreneurs ont été confrontés à une situation inédite et imprévisible. Pour certains, c'est une source d'opportunités, mais pour la plupart, c'est un facteur de déstabilisation. Une chose est certaine, le choc a été brutal pour les entreprises sambrevilloises.

Malgré certaines mesures mises en place par le gouvernement, plusieurs entreprises doivent toujours faire face à des problématiques d'ordre financier, commercial, stratégique,... pour lesquelles il est urgent de réagir.

L'ADL et ses partenaires, Syneco, le BEP et Job'in, ont ainsi décidé de mettre en place le dispositif « Créamorphose » afin de soutenir, sur la commune de Sambreville, les PME, indépendants ou même les demandeurs d'emploi souhaitant développer un projet économique.

Comment ? C'est très simple, lors d'un premier RDV bénéficiez d'une intervention rapide et pragmatique avec à la clé, des résultats concrets.

L'objectif sera avant tout de dresser un bilan de votre entreprise ou de votre projet, de faire des recommandations et de vous proposer un plan d'accompagnement personnalisé, pertinent et réaliste.

Concrètement, l'accompagnement sur mesure (gratuit ou à faible coût, selon l'opérateur), pourra porter sur :

- La recherche de financements, d'aides et subsides disponibles.
- Le pilotage de la reprise de vos activités.
- La clarification des changements ou diversifications pertinents à apporter.
- La détection d'opportunités et la mise en relation avec des partenaires indispensables à la relance ou au lancement de votre projet.
- L'identification et la mise en place des solutions les plus efficaces face à vos problématiques.
- La définition d'une meilleure stratégie.
- Le renforcement de votre positionnement.
- Le conseil en matière de digitalisation, d'économie circulaire, d'économie sociale, ...

Rencontrons-nous sans tarder et relançons ensemble votre activité !



ADL de Sambreville
tél. : 071/77 07 49
info@adlsambreville.be



BIEN-ÊTRE ANIMAL EN WALLONIE : RAPPEL

Conditions de détention des animaux

Alimentation, soins, logement et liberté de mouvement sont les 4 besoins de base nécessaires au respect du bien-être de nos animaux.

En vertu du Code wallon du Bien-être animal, les animaux doivent être détenus dans des conditions et dans un environnement adapté à leurs besoins physiologiques et éthologiques.



L'article Art. D.8. § 1er. stipule « Toute personne procure à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement ou un abri qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication. L'espace, l'éclairage, la température, l'hygrométrie, la ventilation et les autres conditions ambiantes sont conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce. »]

L'article Art. D.9. § 1er. stipule « Nul ne peut réduire la liberté de mouvement d'un animal au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal ne peut être perpétuellement attaché. Dans les hypothèses qui ne contreviennent pas à l'alinéa 1er, l'animal attaché ou enfermé dispose de suffisamment d'espace et de mobilité, conformément à ses besoins physiologiques et éthologiques. »]

Sur le territoire de Sambreville, outre les Agents régionaux du SPW, les Agents de la Police Fédérale et les Agents de la Police locale, ce sont les Agents communaux de la Cellule Délinquance Environnementale qui sont chargés de contrôler le respect des règles édictées par le Code wallon du Bien Etre Animal.

Leurs prérogatives administratives et judiciaires en la matière permettent de contrôler et de poursuivre les auteurs d'infractions mais également d'imposer aux contrevenants la régularisation de chaque situation infractionnelle rencontrée.

Des contacts étroits avec l'Unité du Bien-Etre Animal de la Région wallonne sont également entretenus pour garantir un suivi efficace des dossiers traités.

Pouvoir évaluer le respect du bien-être animal

Certains citoyens sont parfois hyper sensibles aux conditions de détention des animaux. Qui pourrait leur en vouloir ?

En effet, en fonction du vécu de chacun, les animaux auront une place plus ou moins grande dans nos vies et notre affect les concernant en sera alors impacté. Parfois à outrance.

On appelle cela "L'anthropomorphisme". Cette attitude vise en fait à attribuer des caractéristiques comportementales ou morphologiques humaines à d'autres entités comme des animaux. En effet, certains maîtres nourrissent en effet à l'égard de leur animal tellement d'amour qu'ils finissent par prêter à celui-ci des comportements et des sensibilités qu'il n'a pas, ce qui revient en réalité à oublier que le chat, le chien, le cheval ou le canari, etc... est avant tout un animal, certes domestiqué, mais un animal tout de même.

C'est l'anthropomorphisme qui nous pousse souvent à considérer à tort qu'un animal est en danger. Car on prête à l'animal des besoins qui nous sont propres.

Pour que la notion de bien-être animal soit objective, il faut cependant se focaliser sur les éléments légaux qui permettent d'évaluer le respect de ce bien-être et non se baser sur ce qu'on croit être bien pour les animaux.

Ainsi, pour considérer qu'un animal ne vit pas situation de danger, il doit au minimum :

- Avoir la possibilité de s'abriter ou d'être rentré en cas de fortes intempéries
- Disposer d'une surface de repos propre et sèche
- Avoir accès à l'eau et à la nourriture (même en étant à l'attache)
- Avoir la possibilité de se mouvoir sans entrave (se coucher, se mettre debout, accéder à l'eau et la nourriture)
- Recevoir les soins vétérinaires appropriés en cas de blessure et maladie.

Bien que notre sensibilité puisse parfois nous pousser à croire que ces conditions sont insuffisantes, il faut tout de même se rendre compte qu'un animal sera rarement considéré comme en danger si ses besoins primaires sont respectés.

Informations utiles :

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Région wallonne dédié au Bien-Etre Animal. <http://www.bienetreanimal.wallonie.be>

N'hésitez pas à prendre contact avec les Agents de la Cellule Délinquance Environnementale de la commune de Sambreville (0492/584.454 - 0494/522.118 - 0492/584.450)

Enfin, les services de la Zone de Police Samsom peuvent également répondre à vos questions via les contacts suivants : (Service Proximité 071/77.10.46 – Service Intervention 071/260.800)





SAMBREVILLE : TOURISME

Cher Sambrevillois ,
Chère Sambrevilloise,

La période qui vient de se terminer avec les vacances scolaires a été fortement liée au Covid et ne nous a pas été très profitable en tant qu'organisme touristique.

Cependant, elle nous a permis de lancer plusieurs projets que nous avons publiés sur notre site.

Nous pensons entre autres aux « Balades de Steph ». Le Syndicat d'Initiative vous propose quelques courtes promenades pédestres afin de découvrir ou redécouvrir Sambreville. Cette brochure contient un recueil de petites balades faciles et courtes (moins de 5 km sauf exception). Toutes ces promenades ont été testées et sont à la portée de quiconque souhaite entretenir un minimum sa forme physique sans entrer dans l'exploit sportif.

Ces balades vous permettront aussi de traverser des petits coins sympas, de découvrir les paysages et le patrimoine, de rencontrer les riverains.

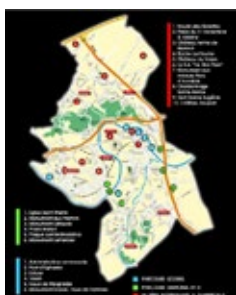
La version digitalisée existe également sur le lien suivant :

<http://sambrevilletourisme.be/decouvrir-sambreville/balades/>



N'oubliez pas la location de nos vélos électriques :

Réservation par Email : si@commune.sambreville.be



Enfin, la mise en place de notre parcours JB Scoriel en 6 étapes au fil de la Sambre

<http://sambrevilletourisme.be/decouvrir-sambreville/sites/site10/>

Le Syndicat d'Initiative de Sambreville



LA BIBLIOTHÈQUE DE SAMBREVILLE VOUS PROPOSE...

POUR TROUVER TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE SAMBREVILLE, VOUS AVEZ PLUSIEURS POSSIBILITÉS :

- Sur le site communal Bibliotheque.sambreville.be
- Sur la page Facebook Bibliothèque communale de Sambreville
- Sur le site des bibliothèques www.tire-lire.be

En raison des mesures édictées par le Centre de Crise National et des incertitudes sur nos ouvertures et activités nous vous invitons à consulter régulièrement nos différents sites de communication ou de vous renseigner via notre adresse mail : biblio@commune.sambreville.be

PROLONGATION PAR MAIL UNIQUEMENT

ATTENTION ! Suite à de nombreux problèmes rencontrés, nous ne ferons plus de prolongation par téléphone, messenger ou facebook. Dorénavant, vous le ferez uniquement par mail à l'adresse : biblio@commune.sambreville.be ou en vous présentant auprès des bibliothèques durant les heures d'ouverture.

REPRISE PARTIELLE DE L'EPN

Quatre pc de l'EPN de la bibliothèque d'Auvelais sont remis en activité. Ils sont accessibles uniquement sur rendez-vous (par tél. 071/260.331) ou par mail (biblio@commune.sambreville.be), pour une heure de consultation maximum.

LES USAGERS DOIVENT OBLIGATOIREMENT FOURNIR LEUR N° DE GSM (TRACING).

LES USAGERS DOIVENT DÉSINFECTER EUX-MÊMES À L'AIDE D'UN PRODUIT ET DE LINGETTES MIS À LEUR

DISPOSITION :

- la souris,
- le clavier,
- la table,
- la chaise

Chaque pc aura une poubelle fermée dans laquelle les usagers pourront déposer les lingettes usagées.

Les pc ne sont accessibles que pour des recherches scolaires, des recherches d'emploi ou de logement... et travaux bureautiques.

Il n'y aura pas d'aide offerte aux usagers.

Pour le moment nous ne prêtons pas de lecteurs de carte d'identité.

Les personnes ne peuvent pas s'installer à la bibliothèque en utilisant leur propre matériel : la salle Ledoux est réservée à cet usage.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE PENDANT TOUT LE TEMPS DE LA CONSULTATION ET LA DISTANCIATION D'1,5 M DOIT ÊTRE RESPECTÉE.

FERMETURES

Attention ! Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales les lundi 2 novembre (Jour des morts), mercredi 11 novembre (Armistice), vendredi 4 décembre (Sainte-Barbe).



DIMINUEZ LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE ORGANISATION À MOINDRE COÛT, C'EST POSSIBLE !

**Pour vous aider dans vos démarches, contactez le réseau des Facilitateurs Énergie.
Leurs conseils sont GRATUITS.**

Selon vos besoins, les Facilitateurs Énergie :

- analysent la situation énergétique de votre organisation
- vous accompagnent dans le choix des technologies les plus appropriées
- organisent des formations ciblées
- relisent vos cahiers des charges
- comparent avec vous les offres de prix
- vous informent sur la réglementation et les aides financières existantes en matière d'énergie

Des outils gratuits ! Utilisez-les !



Secteur industrie :

0800/97 333

energie@facilitateur.info

Secteur tertiaire :

081/25 04 98

facilitateur.ure.batiment@icedd.be

Secteur indépendants :

081/48 62 67

info.energie@ucm.be

LES ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE DE LA COMMUNE DE SAMBREVILLE

En partenariat avec  **wikipower**

Un grand succès pour les achats groupés d'énergie !

Les achats groupés d'énergie de Sambreville, gérés par Wikipower, ont été fructueux !



Diminuez votre facture énergétique, contactez les Facilitateurs Énergie !

Plusieurs centaines de ménages sambrevillois ont participé à cette grande action d'achats groupés.

Au total, 419 inscriptions ont été enregistrées et plus de la moitié des ménages (57%) ont officiellement accepté l'offre négociée de 3 ans et 100% verte !

Ensemble, les Sambrevillois ont pu économiser la bagatelle de 28.171 € par an sur leur facture d'énergie !

Merci à tous les participants !



LE CPAS DE SAMBREVILLE COLLABORE AVEC LA SWCS ET LE FLW AFIN D'AMÉLIORER VOTRE HABITAT GRÂCE AU RENOPACK- RENOPRÊT !



Le Renopack et le Renoprêt sont des aides régionales proposées pour le financement des travaux de rénovation dans une habitation existante.

Ils prennent la forme de prêt à taux 0 % dont le montant empruntable peut varier de 1000 € à 60.000 €. La durée de remboursement est de 30 ans max.

Selon les types de travaux, ce prêt peut se combiner avec **les primes wallonnes qui sont préfinancées** et calculées en fonction de vos revenus (condition d'occupation du bâtiment en tant que logement depuis au moins 15 ans et **audit obligatoire sauf exception**).

Pour quels types de travaux ?

L'isolation du toit, du sol et/ou des murs, installation d'une chaudière condensation gaz ou mazout, installation d'une chaudière biomasse, installation pompe à chaleur, installation d'un chauffe eau solaire, réalisation d'un audit énergétique, fermeture du volume protégé, installation d'un poêle à pellets, installation d'une chaudière au gaz propane, Amélioration des performances des installations de chauffage et eau-chaude, placement de panneaux photovoltaïque, le remplacement des châssis et/ou du vitrage (y compris les accessoires), le remplacement ou la réfection d'une toiture, remplacement des corniches et descentes d'eau pluviale, assèchement des murs, réfection ou remplacement de l'installation électrique ou gaz, renforcement ou démolition/reconstruction des murs, élimination de la mûre ou du radon, Ensemble des travaux visant à remédier à une ou plusieurs cause d'insalubrité, installation d'un système de ventilation.

Depuis juin 2019 Investissement visant à adapter le logement au handicap du demandeur ou d'une personne à charge.

Principales conditions :

- Le demandeur doit être soit propriétaire occupant, locataire ou propriétaire bailleur d'un logement en Wallonie occupé depuis au moins 15ans.
- Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage doivent être inférieurs à 97.700 €.
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré.
- Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit. Les travaux doivent tous être réalisés dans un délai de 2 ans.



Entité Locale de Sambreville,
CPAS de SAMBREVILLE,
Rue des Bachères 40 à TAMINES
Mail : Energiecpas@sambreville.be

Mme FRANCAVILLA Valérie
N° Tel : 071/266040
Valerie.francavilla@sambreville.be

Mr BEECKMAN Luc
N° Tel : 071/266036
luc.beeckman@sambreville.be



Rénover – Besoin d'un exemple ?

Exemple de prêt à taux zéro

Un ménage sans enfant souhaite rénover son habitation. Après avoir réalisé un audit énergétique d'un montant de 1.200€**, il doit réaliser les travaux suivants : **isolation de la toiture, remplacement des châssis et isolation des murs et sols**. Le coût des travaux est de 35.500 € (selon les devis récoltés). Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage sont de 36.500 €. Le montant des primes est de 6.907,50€ (en fonction de la composition du ménage et des revenus – voir conditions des primes wallonnes sur energie.wallonie.be ou au numéro vert 1718).

Quel sera le coût total du crédit ? Quel sera le montant total dû par le couple? À quel TAEG (taux annuel effectif global) ?

Coût des travaux et montant du crédit	35.500€
Durée initiale du crédit*	180 mois (15 ans)*
Taux d'intérêt débiteur annuel	0%
Montant d'un terme du crédit	197,22€/mois
Coût de l'audit	1.200€**
Montant des primes*	6.907,50€*
Durée du crédit après validation des primes sur base des travaux réalisés et des factures finales*	145 mois (12 ans et 1 mois)
Coût total du crédit (montant des intérêts débiteurs + frais d'audit)	1.200 €**
Montant total dû (tel que défini par le Code de droit économique)	36.700€ (35.500 € + 1.200 €)
TAEG	0,46%

*Après validation des primes, le montant de celles-ci est affecté au remboursement anticipé partiel du crédit. Ce remboursement anticipé a pour effet de diminuer le capital à rembourser à due concurrence, de réduire la durée de votre crédit, la mensualité restant la même.

** Dans cet exemple, le coût de l'audit est une estimation, il est fonction de l'auditeur agréé.



UN DÉPÔT À MES PIEDS = JUSQU'À PLUSIEURS CENTAINES D'EUROS D'AMENDE !

La propreté autour des bulles à verre, bien intégrées dans notre cadre de vie, tout le monde devrait y être sensible et pourtant, chaque année, les agents du BEP ramassent plus de 300 tonnes de déchets sauvages à leurs pieds soit 500 KG par jour. Ce travail a un coût d'environ 270.000 euros qui est supporté par la collectivité ! Pour cette raison, BEP environnement, avec le soutien de Fost Plus, fait parler ses bulles à verre sur près de 90 sites régulièrement souillés.



JE T'OBSERVE

Imaginez que vous êtes observés pendant que vous jetez vos bouteilles, flacons et bocaux en verre dans les bulles... Pris en flagrant délit d'abandon de vos sacs poubelles, encombrants, sacs plastiques ou boîtes en carton aux pieds des bulles, vous risquez de recevoir une amende de plusieurs centaines d'euros. Et, cela vaut aussi pour les graffitis, tags ou autres dégradations en tout genre également...

ALORS, TU ME RESPECTES ?

- Lorsque vous vous rendez sur un site de bulles à verre :
- Pensez à placer vos bouteilles et contenants en verre dans un sac ou dans une caisse et **reprenez-les avec vous**.
- **Triez correctement** en jetant vos bouteilles, flacons ou bocaux dans les bulles blanches (ou bulles noires avec un opercule blanc) pour le verre transparent et dans les bulles vertes (ou bulles noires avec un opercule vert) pour le verre coloré.
- **Ne déposez pas vos bouteilles aux pieds des bulles ou conteneurs à verre ! Si les bulles sont pleines, rendez-vous sur un autre site ou revenez un autre jour.** L'application « Recycle » qui se télécharge gratuitement vous indique les sites de bulles à verre proches de chez vous.

Respecter la propreté publique et trier correctement, c'est prendre soin de son cadre de vie, des autres ainsi que de la planète !

Lien vers <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/#bulles-a-verre>

Cette sensibilisation est menée également sur le territoire de l'intercommunale InBW.



DU 01.09.2020 AU 31.10.2020

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES SUR LES APPARTEMENTS NEUFS* À SAMBREVILLE

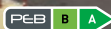
PROFITEZ-EN LORS DE LA JOURNÉE DÉCOUVERTE, LE DIMANCHE 25.10 DE 14 H À 17 H



79% VENDU

DÉJÀ UN STUDIO

à pd ~~105 000€~~
102 000€ REMISE DÉDUITE,
HORS FRAIS ET TAXES, HORS UNITÉ(S) SECONDAIRE(S)



B SOLUTIONS & L'ATELIER DE L'ARBRE D'OR S.A. - IMAGES NON-CONTRACTUELLES



À VENDRE: STUDIOS, APPARTEMENTS 2-3 CH. & COMMERCE**

BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE: Grand'Place (en face du projet)

Lundi de 14 h à 17 h 30 | Mardi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 | Mercredi de 10 h à 12 h 30

Samedi de 13 h 30 à 16 h | OU SUR RENDEZ-VOUS

INFOS: **081 32 50 20** | appartements@thomas-piron.eu

www.thomas-piron.eu/appartements

Ça déménage

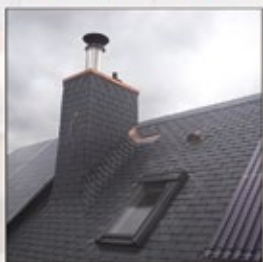
CHEZ THOMAS & PIRON

*Offre soumise à conditions, valable pour toute vente signée entre le 01.09 et le 31.10.2020 inclus, sous réserve de disponibilité et sur une sélection de projets. Infos sur demande.

**Le commerce ne participe pas à l'action «Ça déménage».

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie, velux, plate-forme, aménagement de grenier, panneaux solaires



spri **Toitures HANART**

rue de la Petite Pierrère, 15 • 5060 Falisolle • Gsm **0497 88 23 60** • **0493 14 24 67** • N° ent. 0824 620 061

AGENCE DE SAMBREVILLE

Nous restons ouverts dans votre région

Rue de Falisolle 401 - 5060 Sambreville



GROUPEMENTS POLITIQUES

VOTRE ÉQUIPE PS



Dans cette situation de crise, où les inégalités se creusent malheureusement de plus

en plus, le groupe PS souhaite souligner l'initiative positive du Gouvernement Wallon et plus particulièrement de son Ministre du Logement, en matière de logement publics.

En effet, le Gouvernement wallon a adopté, en première lecture, son grand plan de rénovation du logement public.

C'est 1,2 milliard d'euros qui vont être investis, en quatre ans, pour assurer la salubrité, la sécurité et la performance énergétique de 25 000

logements du parc public wallon.

Les travaux liés à ce plan seront financés à 75 % par la Région et à 25 % par les sociétés de logements de service public, sur la base d'un prêt à taux zéro contracté par la Région.

Notre société de logements publics locale, Sambr'Habitat aura la chance de pouvoir bénéficier d'un peu plus de 11 millions d'euros dans la répartition de cette enveloppe budgétaire.

Un des objectifs principaux du plan est de permettre des rénovations qui amèneront les logements à une performance énergétique au minimum au label énergétique B,

Les besoins en isolation, en chaleur, les installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et les systèmes de

ventilation seront donc ciblés.

Des économies sur les factures énergétiques devront donc rapidement permettre aux ménages moins aisés de diminuer ce poste important dans le budget d'un ménage.

Sambr'Habitat aura ainsi l'occasion de rénover plus de 300 logements dans son parc immobilier en augmentant notamment leurs performances énergétiques. Certaines des habitations n'étant pas encore aujourd'hui équipées en chauffage central, cette subvention régionale sera, soyez-en assuré(e)s utilisée à bon escient !

Un pas en avant donc pour le confort des locataires et des actions bénéfiques pour le climat.

LE GROUPE ÉCOLO



Réunis en Assemblée Générale, les membres Ecolo viennent d'approuver à 98 % l'accord de Gouvernement fédéral.

Pour les écologistes, l'accord de ce nouveau Gouvernement permet de donner un nouvel élan à notre pays et d'offrir une perspective à ses citoyen-nes, et de changer de cap vers la transition.

Pour la première fois depuis longtemps, une coalition de partis a réussi le défi de se mettre d'accord sur un programme de gouvernement qui a la volonté d'affronter de manière claire les enjeux auxquels nous faisons face, notamment en matière environnementale, sociale et démocratique. Nous sommes en

effet à un moment charnière, et il nous revient d'appliquer de nouvelles formes de démocratie, afin d'impliquer davantage les citoyen-nes dans l'avenir de notre pays et de son fonctionnement.

En matière d'environnement, de climat et de transition, cet accord de Gouvernement est le plus ambitieux jamais réalisé en Belgique. Ces dernières années, la Belgique a sans cesse revu à la baisse ses ambitions climatiques. Le nouveau gouvernement renverse cette situation et considère la lutte contre le réchauffement climatique comme une opportunité de créer de l'emploi et de redéployer la prospérité économique belge et européenne, l'opportunité d'améliorer le bien-être et le vivre ensemble des habitants de ce pays.

L'accord de Gouvernement permet aussi de renforcer le bouclier social

pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Pour ce faire, il visera également à plus d'équité fiscale, en faisant contribuer les grands opérateurs du numérique et en instaurant une contribution des épaules les plus larges et consacrera davantage de moyens pour lutter efficacement contre la fraude fiscale.

Notre pays a, plus que jamais, besoin de prendre un nouveau tournant, dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Relever le défi climatique et réaliser la transition écologique et solidaire font partie de la solution pour permettre d'améliorer concrètement le quotidien de tous les Belges.

ÉCOLO-Sambreville se réjouit de cet accord et souhaite bonne chance à ce gouvernement et plus particulièrement à ses représentant.e.s.



A période exceptionnelle, prise de décision exceptionnelle...

Pour la première fois depuis le début de la législature communale, le groupe DéFI a accordé sa confiance à une modification budgétaire proposée par la majorité.

Même si cette batterie de décisions budgétaires entraîne les finances communales dans le rouge pour la

première fois en quinze ans, nous tenons à souligner que c'est bien évidemment pour répondre à des raisons socio-économiques importantes, conséquences quasiment inéluctables découlant du coronavirus.

Sur proposition du Collège, nous



avons notamment voté l'allègement de toute une série de taxes et de charges fiscales pesant sur les indépendants établis sur notre territoire.

Par ailleurs et afin de faire face à l'arrivée possible de nouvelles demandes pour bénéficier du revenu d'intégration sociale, il faut noter que l'échelon fédéral a assoupli les règlements et délais afin que les CPAS puissent aider le plus grand nombre de personnes dans le besoin

MR & CITOYENS

Cher Sambrevillois, chère Sambrevilloise,

La 5G est la nouvelle génération de l'internet mobile ; cette innovation décuplera la vitesse de connexion de nos portables et assimilés et est un premier pas vers l'IOT - Internet des Objets

Plus de 80 pays s'activent déjà à mettre en place l'infrastructure pour la généraliser. La Belgique n'est pas en reste avec les récentes propositions de Proximus.

Mais de nombreuses voix s'élèvent contre cette nouvelle technologie; le problème majeur vient de la portée plus courte de ces nouvelles ondes qui génèrent un besoin accru d'antennes d'où accroissement des ondes magnétiques.

Quel est l'impact réel de ces ondes sur la santé ?



Cohabitant-e-s et individualisation des droits sociaux.

Notre système belge de sécurité sociale souffle cette année ses 75 bougies.

Chaque travailleur-euse cotise obligatoirement pour couvrir plusieurs risques sociaux : maladie, vieillissement, perte d'emploi. C'est donc les travailleur-euse-s qui sont couverts par la sécurité sociale. Le système a évolué : il s'est notamment élargi à des prestations d'assistance, non-contributives comme le revenu d'intégration sociale ou la GRAPA. (garantie de revenu aux personnes âgées).

Cette évolution implique que sont

le plus rapidement possible.

Nous pensons que le conseil communal dans sa majorité a opté intelligemment pour toutes les mesures qu'il était possible de prendre à son niveau.

Capables de dépasser les clivages politiques traditionnels pour le bien de leurs concitoyens, les conseillers communaux et de l'action sociale ont pris très tôt la mesure et l'import-

C'est toute la question...Le monde scientifique réclame un moratoire sur la 5G.

Selon eux, il existe des risques élevés de cancers, de dommages génétiques et de désordres neurologiques. Quant à l'O.M.S., elle ne se prononce pas sur la nocivité de ces ondes; les recherches sont toujours en cours mais ils n'excluent pas une incidence sur le développement de cancers !

Deviendrons-nous tous des rats de laboratoire ? L'avenir nous le dira... L'impact réel de la 5G ne pourra être mesuré qu'au bout de plusieurs années.

La surexposition aux ondes est bien réelle et, par conséquent, la crainte des citoyens et du monde scientifique est légitime. A ces peurs, certains argumentent que l'homme déteste le changement ! il semble qu'une même méfiance existait vis-à-vis des premières «automobiles» auxquelles les hommes préféreraient le transport équestre.

également couvertes par certains pans de la sécurité sociale, des personnes n'ayant jamais cotisé. Un système de sécurité sociale est plus que jamais nécessaire dans la société actuelle, constat renforcé par la crise économique liée à la pandémie du Covid-19. Sans les transferts sociaux, des projections d'avant crise estimaient le taux de pauvreté en Belgique à 40% (contre 16% après transferts sociaux).

Cependant, l'exercice de ce droit n'a rien d'évident pour les personnes les plus précaires. Elles sont en effet constamment contraintes à dévoiler de larges pans de leur vie privée afin de bénéficier d'un accès à leurs droits. Il est également nécessaire de garantir l'égalité entre tou.te.s les citoyen-ne-s en ce qui concerne les conditions d'octroi de l'aide sociale du CPAS et éviter les trop grandes disparités dans l'interprétation de ces conditions entre CPAS

tance des choses à entreprendre.

Sans verser dans l'autosatisfaction facile, il apparaît certainement que Sambreville dispose d'hommes et de femmes qui mettent la chose publique au cœur de leurs préoccupations... Ce qui n'est pas nécessairement le cas à d'autres niveaux de pouvoir où un gouvernement de plein exercice se fait encore attendre, à l'heure d'écrire ces lignes, depuis des centaines de jours...

Quant à la nocivité des ondes, les opérateurs du Web répondent qu'il n'existe pas d'étude la prouvant.

Les transformations liées à la 5G, devraient bouger les lignes entre l'accès et les services.

Les futures applications seraient nombreuses mais sommes-nous prêts à changer nos équipements pour utiliser la 5G ? »

Alors que choisir entre les intérêts commerciaux des développeurs de la 5G et vivre sur une île déserte loin des technologies modernes qui ne cessent d'évoluer, comment se faire une opinion ?

La sagesse nous conseille de faire confiance aux régulateurs (entités gouvernementales) et aux recherches scientifiques qui sont en cours.

Avant de nous prononcer et d'accepter la mise sur le marché de la 5G, demandons des études d'impacts sanitaires et environnementales sérieuses et indépendantes.

Notre groupe politique, estime qu'il est nécessaire de moderniser les règles des interventions à caractère social afin de les adapter aux situations de vie réelles, de garantir à tous un niveau de vie décente et le maintien de leur dignité de citoyen-ne.

Cela passe par la suppression du statut de cohabitant afin de ne plus pénaliser les personnes en fonction de leur situation familiale ou du choix de leur lieu de vie.

Pour la GRAPA, il s'agit de supprimer la distinction entre les bénéficiaires du montant mensuel de base et du montant mensuel de base majoré. En ce qui concerne les allocations de remplacement de revenus pour personnes handicapées, il s'agit de supprimer la catégorie A (la personne handicapée cohabitante) et d'intégrer ses bénéficiaires dans la catégorie B (la personne handicapée vit seule).



SOUTIEN SCOLAIRE



ACCESSIBLE À TOUS LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE



MARDI/MERCREDI/JEUDI : 15H - 18H



PLACE DE LA GARE 8A, 5060 AUVELAIS

GRATUIT



MAISON DE COHÉSION SOCIALE

INFOS/INSCRIPTIONS

PCS@COMMUNE.SAMBREVILLE.BE

071/74.28.28 / 0496/26.48.09

AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE COMMUNAL DE SAMBREVILLE

Sambre ville
la chaleureuse



TU as entre 12 & 18 ans?

I ♥

Sambre ville
la chaleureuse



TU

HABITES SAMBREVILLE ?
AS DES IDÉES À PARTAGER ?
VEUX MONTER DES PROJETS ?



Voici un moyen de
**BOUGER & de FAIRE
BOUGER!!**



REJOINS Le CONSEIL DES JEUNES de

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE, N'HÉSITEZ
PAS À NOUS CONTACTER
AU 071/711.395 - 0497/58.83.67 OU
animation@EXCEPTEJEUNES.BE

BETTY HAINAUT : ANIMATRICE
NICOLAS DUMONT : ECHEVIN
RESPONSABLE
JUSTINE NONVIEIL :
PRÉSIDENTE





NAISSANCES

JUILLET 2020

- Notte, Luka (FAL)
- Viot, Ayden (FAL)
- Van Belle, Olivia (TAM)
- Mesa-Hiruelas, Daninyho (AUV)
- Swinnen, Léopold (VEL)
- Caporale, Dario (ARS)
- Keisen, Tylan (TAM)
- Daiffli, Idriss (AUV)
- Gennart, Eden (FAL)
- Demarthe, Anna (TAM)

- Cnudde, Livia (ARS)
- Agelof, Mirko (AUV)

AOÛT 2020

- Weil, John (TAM)
- Michalakis, Adonis (MOI)
- Cravotta, Lisa (VEL)
- Istace, Éléonore (AUV)
- Istace, Alice (AUV)
- Candeloro Deloge, Livio (AUV)
- Scheepmans, Syana (AUV)

- Lorge Culot, Elysabeth (VEL)
- Gille, Adèle (ARS)
- Lalmand, Milo (FAL)
- Hannevart, Gioia (TAM)
- Maroye, Adélia (FAL)
- Franz, Maël (TAM)
- Graulus, Alexis (AUV)
- Nenin, William (TAM)
- Impens, Molly (VEL)
- Lefèbre, Gioia (AUV)
- Lorand, Arsène (VEL)



MARIAGES

JUIN 2020

- Duquesne Elise (TAM)
& Montpellier Allan (Assesse)
- Baudoux Tania (TAM)
& Lombart Patrick (TAM)
- Simeons Pierre (AUV)
& Daffe Carine (AUV)

JUILLET 2020

- Crasset Amaury (ARS)
& Gigot Marie (ARS)
- Ancia Pierre (ARS)
& Voué Nancy (ARS)
- Gerlaxhe Maurice (FAL)
& Depaire Solange (FAL)

- Calabrese Luca (FAL)
& Luypaert Valérie (FAL)
- Cayron Jérôme (TAM)
& Gerday Noémie (Braine l'Alleud)
- Ndichi Mehdi (AUV)
& El Khattabi Chaimae (AUV)
- Van den Borre Albert (TAM)
& Apruzzese Giovanna (TAM)
- Ndichi Mehdi (AUV)
& El Khattabi Chaimae
Schaerbeek
- Maloteaux Rudi (MOI)
& Devriese Francine (MOI)
- Testaert Christel (VEL)
& Mercier Pascal (VEL)

AOÛT 2020

- Pona Gaïtan (FAL)
& Moelans Victoria (FAL)
- Moins Jérôme Tullin
& Salim Rachida (TAM)
- Brunetto Ornalla (VEL)
& Meneghello Marvin (VEL)
- Migeot Patrick (TAM)
Henrioul Kristel (TAM)
- Ometto Christophe (AUV)
& Revillod Patricia (AUV)
- Bouchat Michaël (ARS)
& Vanderkrays Muriel (ARS)



DÉCÈS

JUILLET 2020

- Duquet, Andrée (AUV)
- De Nicolas-Moreno, Azucena (TAM)
- Feuillien, Denise (VEL)
- Bruart, Willy (AUV)
- Loriaux, Robert (MOI)
- Sonck, Régine (AUV)
- Delpierre, Jeanine (TAM)
- Decembry, Marie Thérèse (AUV)
- Koenn, Fernande (AUV)
- Arket, Christian (FAL)
- Michaux, Nicole (TAM)
- Hermal, Annie (FAL)
- Tummers, Martine (TAM)
- Cartiaux, Jean-Marie (MOI)

- Daussaint, Monique (AUV)

AOÛT 2020

- Guyaux, Marthe Jeanne Céline Marie Ghislaine (VEL)
- Ledru, Isabelle Jeannie (FAL)
- Deversenne, Fernand René Ghislain (VEL)
- Smal, Georgina Emilie Julia Marie Ghislaine (TAM)
- Doumont, Liliane Daliana Marie Ghislaine (ARS)
- Chavet, Liliane Eugénie Amélie (AUV)
- Di Stefano, Eugenia (TAM)
- Porrino, Sandrino Domenico Giuseppe (TAM)
- Van Belle, Mariette (AUV)
- Dethier, Monique Georgette Victoire Gilles (AUV)
- Flant, Marcel Fernand Jean (AUV)

- Henrioul, François Stanislas Ghislain (FAL)
- Grovanus, Marie-Françoise Elizabeth Maurice Ghislaine (ARS)
- Dumont, Blanche Fernande Ghislaine (KEU)
- Demoulin, Jean Claude Jacques Adelin (MOI)
- Bavard, Marie-Madeleine (TAM)
- Lessire, Danielle Georgette Marie Ghislaine (TAM)
- Chiaromonte, Vincenza (TAM)
- Gérard, Brigitte Adrienne Louisa Ghislaine (AUV)
- Debroux, Didier Marcel Ghislain (AUV)
- Laurent, Dominique Simone Ghislaine (AUV)
- Jacques, Alain Marcel Ghislain (FAL)
- Huybrechts, Hugues Joseph Louis Pierre (AUV)
- Vandeputte, Hervé Robert René (FAL)
- Wiame, Audrey (FAL)



Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives.

Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours.

Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant

MOBILITÉ : SAMBREVILLE CONTINUE DE SOIGNER SES VOIRIES !

L'année 2021 sera riche en travaux et en aménagements sur le territoire sambrevillois afin d'améliorer la mobilité et la sécurité sur nos routes communales.

Différents investissements seront dédiés à la réfection de voiries, mais également de trottoirs, ainsi qu'à des aménagements de dispositifs ralentisseurs sur certaines routes jugées à risque.

1) Tout d'abord, le plan « PIC » (Plan d'Investissement Communal), cofinancé par la Wallonie (4.625.000€ de travaux), via lequel 6 voiries seront rénovées :

- La rue d'Auvelais à Arsimont (tronçon entre la rue des Ecoles et la rue Try joli)
- La rue Reine Elisabeth à Tamines
- La rue du Rominet à Auvelais
- La rue du Gau à Falisolle
- Un tronçon de la rue François Sarteel à Auvelais
- L'avenue des Anciens Combattants à Auvelais

Les 4 premiers projets ont été identifiés comme prioritaires et seront adjugés au cours de l'année 2021.

2) Le plan « trottoirs »

Le Collège communal a récemment dégagé un budget de 50.000 euros pour la réfection de plusieurs trottoirs. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer les trottoirs autour de l'école communale de Moignelée ou encore ceux de l'avenue Roosevelt à Tamines.

3) Aménagement de dispositifs ralentisseurs (180.000€)

Plusieurs rues, dans lesquelles des vitesses excessives ont été constatées à plusieurs reprises (parfois jusque 141 km/h en agglomération!), feront l'objet d'importants investissements en matière de sécurité.

Des dispositifs ralentisseurs seront installés dans les rues suivantes :

- 5 ralentisseurs sinusoïdaux à la rue du Chesselet à Tamines
- 4 ralentisseurs sinusoïdaux à la rue de la Roche qui tourne à Velaine s/S
- 2 coussins berlinois en mauvais état seront remplacés à la rue Mangon à Keumiée
- 2 chicanes avec coussins berlinois seront aménagées à la rue de Fleurus à Moignelée

4) 7 autres voiries seront rénovées sur fonds propres !

Ce n'est pas tout ! 7 voiries supplémentaires feront l'objet d'un lifting « raclage/pose » (pose d'un tout nouveau tarmac) sur les entités d'Arsimont et Falisolle.

En voici la liste :

- Rue d'Auvelais à Arsimont (tronçon entre la rue Lieutenant Lemerrier et la rue d'Arsimont)
- Rue du Chef-lieu à Falisolle
- Rue Bourgmestre Mehagnoul à Falisolle (tronçon entre la rue du Gau et la rue d'Hamion)
- Le clos du Duc à Falisolle
- Le Clos Cortil Dewez à Falisolle
- Le clos des Jardins à Falisolle
- La rue des Minrias à Falisolle

Les travaux de rénovation de certaines voiries (rue Sainte-Anne, Lieutenant Lemerrier et des Trieux) vont débuter prochainement.

Certains dossiers sont en cours d'analyse et/ou de finalisation : rue Bois-Sainte-Marie à Auvelais, rue Bourgmestre Evrard à Arsimont et rue Lieutenant Lemerrier à Arsimont (entre la rue de la Basse-Sambre et la rue Haut-Baty).



MORAUX

CENTRE FUNÉRAIRE



Avenue Président Roosevelt 126 TAMINES
(Sambreville) • Funérarium à Tamines & Falisolle
Tél. : 071/77.28.86 24h./24 - 7/7

- Organisation complète de funérailles partout en Belgique et à l'étranger
- Assistance et conseil (avant et après les funérailles)
- Préparation et soins du corps
- Inhumation / incinération
- Formalités administratives
- Accueil et réception des proches
- Nécrologies / remerciements
- Fleurs
- Articles pour le cimetière
- Monuments funéraires / caveaux
- Prévoyance obsèques // Assurances décès

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
Pompes Funèbres Moraux pour y consulter les nécrologies également disponibles sur notre site:
www.annonce-necrologie.be

www.moraux.defunt.be
centrefunerairemoraus@gmail.com

be0424970955



Centre Funéraire MORAUX de FALISOLLE

Un funérarium totalement rénové avec toutes les commodités & un vaste parking

Route de Fosses, 66b
Tél. 071/77 28 86

MARBRIERIE & PIERRE DE TAILLE ROBERT G. & fils srl



Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre, salle de bains, carrelages en pierre naturelle, monuments funéraires, caveaux.

Rue de Velaine, 75 • TAMINES
Tél. : 071 77 32 65

info@marbrerierobert.be • www.marbrerierobert.be

Ets Wathélet

BOIS - PANNEAUX
ISOLATION
QUINCAILLERIE
RABOTERIE
IMPREGNATION

A votre service
du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 12h30 à 17h
Le samedi de 8h à 12h

Tél. 071/81.25.46

Fax 071/81.35.83

Rue du Wainage, 92

KEUMIEE



Infirmière à domicile

Janti Christelle



Toilettes, pansements,
injections, soins palliatifs

sur Sambreville

Tél : 0472/73.07.69

55, rue Bois Saint-Martin 5060 Tamines

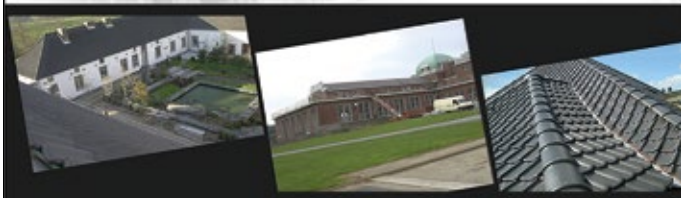


Couverture • Sécurisation • Etanchéité • Ornementation

Rue des Glaces Nationales 234
B-5060 Sambreville (Auvélais) - Belgique

T.: +32 (0)71 77 68 36 | F.: +32 (0)71 74 28 61
info@toitures-pierrard.be

www.toitures-pierrard.be



Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Jean-François SCHAMP**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0470/116 140



Grand Merci...

aux annonceurs chez
qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION

SPRL **BAETMANS**

GSM 0494/36.27.63

AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR - TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

**RECHERCHONS
OUVRIERS,
MANOEUVRES
ET APPRENTIS.
ENVOYEZ VOTRE
CV PAR MAIL.**

*Sambreville
Fosses-la-Ville*

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

 **Audibilis**
Benoit DIERGE - Audiologiste sprl
Centre auditif



Essais sans engagement
Piles auditives & accessoires

Garantie 5 ans
Bouchons de protection




GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE

Contrôle votre vue

Adaptation
toutes lentilles

Rue de la Place, 6 - 5060 Auvélais - Tél 071 77 31 78